

Une Impulsion contre le décrochage scolaire : Un remède contre l'échec



3 actions complémentaires et indissociables : **L'action 1 forme la source de l'action 2, outil de l'action 3**

Présentation du FSE

Le Fonds Social Européen (FSE) est l'un des cinq fonds structurels de la politique européenne de cohésion économique, sociale et territoriale dont les objectifs visent à réduire les écarts de développement existants entre les 274 régions de l'UE et à promouvoir une croissance durable, intelligente et inclusive dans ces territoires, conformément aux objectifs de la Stratégie Europe 2020.

Créé en 1957 par le traité de Rome, le Fonds social européen est le principal levier financier de l'Union européenne pour la promotion de l'emploi. Le FSE est géré selon des programmes cycliques de sept ans, la programmation actuelle couvrant la période 2014-2020.

L'objectif premier du FSE est de soutenir la création d'emplois de meilleure qualité dans l'UE et d'améliorer les perspectives professionnelles des citoyens (jeunes, demandeurs d'emploi, inactifs, handicapés, salariés étudiants etc.), prioritairement en direction des groupes les moins qualifiés et les plus exposés au chômage et à l'exclusion. Le FSE n'est pas une agence pour l'emploi, il n'accorde pas d'aide ou d'offres d'emploi directement aux personnes individuelles mais finance des projets dans les pays de l'UE aux niveaux local, régional et national.

Plus spécifiquement en France sur 2014-2020, le FSE est doté d'une enveloppe de 6 milliards d'€, mobilisée autour de quatre objectifs thématiques : l'inclusion active et la lutte contre la pauvreté, l'éducation et la formation tout au long de la vie, l'accès à l'emploi durable et le soutien à la mobilité du travail, et plus marginalement le renforcement des capacités administratives (uniquement dans les DOM).

Des jeunes qui vivent avec des problématiques cumulatives qui placent leur scolarité au second plan

- 140 000 jeunes en situation de décrochage chaque année en France
- La santé, la justice, cellule familiale, les addictions, la citoyenneté, etc. : facteurs de risques
- Un taux de chômage des jeunes qui avoisine les 50% pour ceux sans diplôme

ARTICULATION DU PARCOURS

1/ Un dispositif de remédiation pour les décrocheurs

Le premier enjeu est d'amorcer un travail de remobilisation des jeunes qui sont sortis prématurément du système scolaire sans diplôme ni formation, par un coaching intensif et individualisé. C'est l'occasion de créer un dialogue autour de leur vision de la société d'aujourd'hui, et d'aller à l'encontre des préjugés (fainéantise, radicalisation des jeunes, etc.) Le lien est ainsi gardé entre Impulsion 75, Improvisation et le jeune, dans la durée.

2/ La constitution d'une troupe de théâtre d'improvisation

D'un point de vue plus professionnel, Impulsion 75 et Improvisation souhaitent donner la chance à des jeunes adultes de se professionnaliser dans le secteur. L'École d'Improvisation sera une sélection parmi les plus motivés des jeunes accompagnés par le coaching pour former une troupe de 5 à 10 personnes, dont le projet sera la réalisation d'un projet artistique sur 3 mois.

En parallèle, une visée d'insertion professionnelle sera donnée à la troupe, car des rencontres seront organisées avec des professionnels du secteur pour les initier aux métiers (réalisateurs, directeur de casting, costumier, maquilleur, éclairagiste, etc.).

3/ La prévention du décrochage scolaire

Afin de lutter contre le décrochage scolaire et d'en prévenir les effets, les troupes de théâtres d'improvisation, qui sont composées de jeunes ayant décroché prématurément du système scolaire, interviendront dans différents collèges parisiens classés en contrat de ville dans un objectif de prévention du décrochage.

Par deux outils, le Théâtre Forum et le groupe de parole, les anciens décrocheurs, aujourd'hui réinscrits dans un parcours grâce au programme de remobilisation, agiront pour prévenir le décrochage de ceux qui sont identifiés comme potentiels décrocheurs.

Le projet a démarré en septembre 2015, et prendra fin le 31 décembre 2016, en attendant d'être reconduit. Plus de 130 jeunes franciliens pourront en bénéficier.